

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **rmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **ctique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 **Maladie** **Dentaire** **Optique** **Autres**

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : **0000640**

Société : .....

 **Actif** **Pensionné(e)** **Autre** .....Nom & Prénom : **BERRI KANTA OMAR**

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Total des frais engagés : .....

Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

**Dr. Mohamed LAHROUSSI  
CARDIOLOGIE**~~Bd. Chouihada (ex Avenue « AL » Block 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57~~Date de consultation : **03 OCT 2019**Nom et prénom du malade : **BERRI Fatima** Age: .....Lien de parenté :  **Lui-même** **Conjoint** **Enfant**Nature de la maladie : **HTA cyprienne d'AVC Tels**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

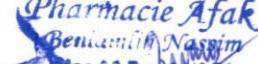
Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 OCT. 2019	Actes		300,00	<p><i>Dr. Mohamed LAHROUSSI CARDIOLOGUE</i></p> <p><i>F3. Chouhadia Alex. Avenue "A" 111, Bloc 9 N° 2, Hay Mohammadi Casablanca 226247 47/05/2019</i></p>
INPE: 091090670				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Pharmacie Afak Ben Ali Nessim Boulevard N° 14 Hay Mohammadi - Casablanca Tél : 05 22 62 83 70</p>	03/10/19	491,10

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

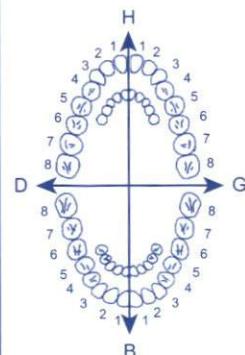
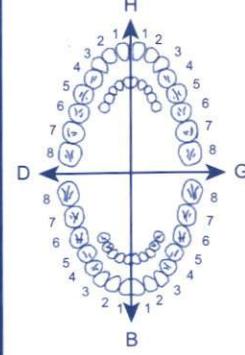
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANT DES SOINS
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste des Maladies du Cœur  
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et  
Vasculaire - Holter

sur Rendez-Vous



اختصاصي في أمراض القلب  
و الشرايين  
فحص القلب و الشرايين  
بالاكوكرافيا و الدبلر

بالموعد

03/10/2019

Casablanca, Le

الدار البيضاء. في

Pharmacie Afak  
Bensamih Nassim  
Bloc 22 Rue 6 N° 74  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél : 05 22 62 83 70

65,00 + 3  
195,00

30,70 + 3  
92,10

51,40 + 2

102,80

50,60 + 2

101,20

491,10

Mme BERRI Fatima

1° R.peu salé.



2° Medzar 50 : 1cp/j le matin.



3° Kardegec 75 : Isachet/j après déjeuner

« Traitement de 03 mois . »



4° Spectrum 250 cp : 1cpx2/j après repas pdt 10 jrs



5° PRINCI-B FORT (2Boites) : 1cpx2/j après repas

DR MOHAMED LAHROUSSI

Dr. Mohamed LAHROUSSI  
CARDIOLOGUE

Bd. Chouhadaa l'ex. Avenue «A»), Bloc 9  
RUE 8, N° 2, Hay Mohammadi, Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 97

**Docteur Mohamed LAHROUSSI**

Spécialiste des Maladies du Cœur  
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et  
Vasculaire - Holter

sur Rendez-Vous



**الدكتور محمد لحروسي**

إخلاصي في أمراض القلب  
و الشرايين  
فحص القلب و الشرايين  
بالاكوغرافيا و الدبلر

بالموعد

03/10/2019

Casablanca, Le ..... الدار البيضاء. في

*Note d'honoraire*

**INPE:091090670**

*Le Docteur MOHAMED LAHROUSSI a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à Mme BERRI Fatima adresse selon l'usage, sa note d'honoraires, soit la somme de :*

**TROIS CENTS DIRHAMS**

◆ Consultation + ECG = 300.00DH

DR Mohamed LAHROUSSI

Dr. Mohamed LAHROUSSI  
CARDIOLOGIE

Bd. Chouhadaa (ex. Avenue «A»), Bloc 9  
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57







# KARDEGIC® 75mg

Acétylsalicylate de DL-lysine  
poudre pour solution

PER : 01/2021

KARDEGIC 75MG  
SACHETS D'1U

P.P.V : 30DH70



6 116000 061847

## 1. IDENTIFICATION

### a) Dénomination :

KARDEGIC 75 mg, po

### b) Composition :

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 135 mg (quatrième correspondante en acide acétylsalicylique : 75 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

### c) Forme pharmaceutique :

poudre pour solution buvable ; sachet-dose ; boîte de 30.

### d) Classe pharmaco-thérapeutique :

ANTI-THROMBOTIQUE / INHIBITEUR DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

## 2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT (Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce dosage est plus particulièrement destiné au traitement de certaines affections du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'établissement et de la conduite de ce traitement.

## 3. ATTENTION

### a) Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament :

#### (Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- En cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- En cas d'allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme),
- En cas de maladie hémorragique,
- En cas de traitement concomitant par le méthotrexate, ou par les anticoagulants oraux (lorsque l'aspirine est prescrite à fortes doses ( $>3$  g/j)),
- En dehors d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une

surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTRE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles ou saignements gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, les uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j) (cf. Interactions médicamenteuses et autres interactions). L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

### b) Mises en garde spéciales :

Réservez à l'adulte.

Ce médicament ne sera administré que sur prescription médicale.

### c) Précautions d'emploi :

Il est important de signaler à votre médecin certains problèmes de santé ou situations : - maladie des reins, - asthme, - antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, ou d'hémorragies digestives, hypertension artérielle, - diabète, - port de stérilet. L'aspirine augmente les risques hémorragiques et ceci dès les très faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs jours. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

### d) Interactions médicamenteuses et autres interactions :

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou de l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j).

# KARDEGIC® 75mg

Acétylsalicylate de DL-lysine  
poudre pour solution

PER : 01/2021

KARDEGIC 75MG  
SACHETS D'1U

P.P.V : 30DH70



6 116000 061847

## 1. IDENTIFICATION

### a) Dénomination :

KARDEGIC 75 mg, po

### b) Composition :

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 135 mg (quatrième correspondante en acide acétylsalicylique : 75 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

### c) Forme pharmaceutique :

poudre pour solution buvable ; sachet-dose ; boîte de 30.

### d) Classe pharmaco-thérapeutique :

ANTI-THROMBOTIQUE / INHIBITEUR DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

## 2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT (Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce dosage est plus particulièrement destiné au traitement de certaines affections du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'établissement et de la conduite de ce traitement.

## 3. ATTENTION

### a) Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament :

#### (Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- En cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- En cas d'allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme),
- En cas de maladie hémorragique,
- En cas de traitement concomitant par le méthotrexate, ou par les anticoagulants oraux (lorsque l'aspirine est prescrite à fortes doses ( $>3$  g/j)),
- En dehors d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une

surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTRE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles ou saignements gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, les uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j) (cf. Interactions médicamenteuses et autres interactions). L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

### b) Mises en garde spéciales :

Réservez à l'adulte.

Ce médicament ne sera administré que sur prescription médicale.

### c) Précautions d'emploi :

Il est important de signaler à votre médecin certains problèmes de santé ou situations : - maladie des reins, - asthme, - antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, ou d'hémorragies digestives, hypertension artérielle, - diabète, - port de stérilet. L'aspirine augmente les risques hémorragiques et ceci dès les très faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs jours. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

### d) Interactions médicamenteuses et autres interactions :

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou de l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j).

# KARDEGIC® 75mg

Acétylsalicylate de DL-lysine  
poudre pour solution

PER : 01/2021

KARDEGIC 75MG  
SACHETS D'1U

P.P.V : 30DH70



6 116000 061847

## 1. IDENTIFICATION

### a) Dénomination :

KARDEGIC 75 mg, po

### b) Composition :

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 135 mg (quatrième correspondante en acide acétylsalicylique : 75 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

### c) Forme pharmaceutique :

poudre pour solution buvable ; sachet-dose ; boîte de 30.

### d) Classe pharmaco-thérapeutique :

ANTI-THROMBOTIQUE / INHIBITEUR DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

## 2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT (Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce dosage est plus particulièrement destiné au traitement de certaines affections du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'établissement et de la conduite de ce traitement.

## 3. ATTENTION

### a) Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament :

#### (Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- En cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- En cas d'allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme),
- En cas de maladie hémorragique,
- En cas de traitement concomitant par le méthotrexate, ou par les anticoagulants oraux (lorsque l'aspirine est prescrite à fortes doses ( $>3$  g/j)),
- En dehors d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une

surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTRE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles ou saignements gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, les uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j) (cf. Interactions médicamenteuses et autres interactions). L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

### b) Mises en garde spéciales :

Réservez à l'adulte.

Ce médicament ne sera administré que sur prescription médicale.

### c) Précautions d'emploi :

Il est important de signaler à votre médecin certains problèmes de santé ou situations : - maladie des reins, - asthme, - antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, ou d'hémorragies digestives, hypertension artérielle, - diabète, - port de stérilet. L'aspirine augmente les risques hémorragiques et ceci dès les très faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs jours. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

### d) Interactions médicamenteuses et autres interactions :

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou de l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses  $> 3$  g/j).

# Spectrum® 250/500/750

(Ciprofloxacine)

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce  
Elle contient des informations importantes sur votre traitement et vi  
Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez  
à votre pharmacien.  
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

LOT 190163  
EXP 01/2022

COOPER PHARMA

PPV: 51,40 DH

## I. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT :

### FORMES/PRESENTATIONS :

Comprimé pelliculé :

Spectrum 250 mg Boîte de 10.

Spectrum 500 mg Boîte de 10.

Spectrum 500 mg Boîte de 20.

Spectrum 750 mg Boîte de 10.

### COMPOSITION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE :

Ciprofloxacine .....	Par comprimé pelliculé
	250, 500 ou 750 mg

**EXCIPIENTS COMMUNS :** Noyau : croscarmellose sodique, cellulose microcristalline, povidone, stéarate de magnésium, silice colloïdale, pelliculage : hypromellose, oxyde de titane, talc, propylène de glycol, PEG 6000.

### CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Antibactérien de la famille des quinolones à usage systémique.

## II. DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT

### INDICATIONS :

La ciprofloxacine est un antibiotique de synthèse de la famille des fluoroquinolones.

Elles procèdent de l'activité antibactérienne et des caractéristiques pharmacocinétiques de la ciprofloxacine. Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles a donné lieu ce médicament et de sa place dans l'éventail des produits antibactériens actuellement disponibles.

Elles sont limitées chez l'adulte au traitement :

- des infections urinaires basses et hautes, compliquées ou non (y compris prostatites),
- des infections intestinales,
- de relais des infections ostéoarticulaires,
- des infections ORL suivantes :

- sinusites chroniques ;
- poussées de surinfection des otites chroniques (quelle que soit leur nature), et des cavités

d'évidement :

- préparations préopératoires d'otites chroniques ostéiques ou cholestéatomateuses ;
- traitement de relais des otites malignes externes ;

- à l'exception des infections pneumococciques, aux suppurations bronchiques, notamment quand un bacille Gram- est suspecté :

- chez le sujet à risque (éthylique chronique, tabagique, sujet de plus de 65 ans, immunodéprimé);
- chez le bronchitique chronique lors de poussées itératives ;
- chez les patients atteints de mucoviscidose.

- des infections sévères à bactilles Gram - et à staphylocoques sensibles, dans leurs localisations rénale et urogénitale, y compris prostatique, pelvienne, gynécologique, intestinale, hépatobiliaire, ostéoarticulaire, cutanée, ORL et respiratoires.

Elles sont limitées chez l'enfant :

Chez l'enfant à partir de 5 ans atteint de mucoviscidose, dans des cas exceptionnels, après en avoir examiné le rapport bénéfice risque, traitement des suppurations bronchiques microbiologiquement documentées à *Pseudomonas aeruginosa*. Situations particulières : Traitement prophylactique, Post exposition et traitement curatif de la maladie du charbon.

Les streptocoques et pneumocoques n'étant que modérément sensibles à la ciprofloxacine, le produit ne doit pas être prescrit en première intention lorsque ce germe est suspecté. Au cours du traitement d'infections à *Pseudomonas aeruginosa* et à *Staphylococcus aureus*, l'émergence de mutants résistants a été décrite et peut justifier l'association d'un autre antibiotique.

Une surveillance microbiologique à la recherche d'une telle résistance doit être envisagée en cas de suspicion d'échec. Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

# Spectrum® 250/500/750

(Ciprofloxacine)

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce  
Elle contient des informations importantes sur votre traitement et vi  
Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez  
à votre pharmacien.  
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

LOT 190163  
EXP 01/2022

COOPER PHARMA

PPV: 51,40 DH

## I. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT :

### FORMES/PRESENTATIONS :

Comprimé pelliculé :

Spectrum 250 mg Boîte de 10.

Spectrum 500 mg Boîte de 10.

Spectrum 500 mg Boîte de 20.

Spectrum 750 mg Boîte de 10.

### COMPOSITION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE :

Ciprofloxacine .....	Par comprimé pelliculé
	250, 500 ou 750 mg

**EXCIPIENTS COMMUNS :** Noyau : croscarmellose sodique, cellulose microcristalline, povidone, stéarate de magnésium, silice colloïdale, pelliculage : hypromellose, oxyde de titane, talc, propylène de glycol, PEG 6000.

### CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Antibactérien de la famille des quinolones à usage systémique.

## II. DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT

### INDICATIONS :

La ciprofloxacine est un antibiotique de synthèse de la famille des fluoroquinolones.

Elles procèdent de l'activité antibactérienne et des caractéristiques pharmacocinétiques de la ciprofloxacine. Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles a donné lieu ce médicament et de sa place dans l'éventail des produits antibactériens actuellement disponibles.

Elles sont limitées chez l'adulte au traitement :

- des infections urinaires basses et hautes, compliquées ou non (y compris prostatites),
- des infections intestinales,
- de relais des infections ostéoarticulaires,
- des infections ORL suivantes :

- sinusites chroniques ;
- poussées de surinfection des otites chroniques (quelle que soit leur nature), et des cavités

d'évidement :

- préparations préopératoires d'otites chroniques ostéiques ou cholestéatomateuses ;
- traitement de relais des otites malignes externes ;

- à l'exception des infections pneumococciques, aux suppurations bronchiques, notamment quand un bacille Gram- est suspecté :

- chez le sujet à risque (éthylique chronique, tabagique, sujet de plus de 65 ans, immunodéprimé) ;
- chez le bronchitique chronique lors de poussées itératives ;
- chez les patients atteints de mucoviscidose.

- des infections sévères à bactilles Gram - et à staphylocoques sensibles, dans leurs localisations rénale et urogénitale, y compris prostatique, pelvienne, gynécologique, intestinale, hépatobiliaire, ostéoarticulaire, cutanée, ORL et respiratoires.

Elles sont limitées chez l'enfant :

Chez l'enfant à partir de 5 ans atteint de mucoviscidose, dans des cas exceptionnels, après en avoir examiné le rapport bénéfice risque, traitement des suppurations bronchiques microbiologiquement documentées à *Pseudomonas aeruginosa*. Situations particulières : Traitement prophylactique, Post exposition et traitement curatif de la maladie du charbon.

Les streptocoques et pneumocoques n'étant que modérément sensibles à la ciprofloxacine, le produit ne doit pas être prescrit en première intention lorsque ce germe est suspecté. Au cours du traitement d'infections à *Pseudomonas aeruginosa* et à *Staphylococcus aureus*, l'émergence de mutants résistants a été décrite et peut justifier l'association d'un autre antibiotique.

Une surveillance microbiologique à la recherche d'une telle résistance doit être envisagée en cas de suspicion d'échec. Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

# PRINCI-B FORT®

## Vit B1 , Vit B6 , Vit B12

### Boîte de 30 comprimés enrobés

#### Pour les médicaments non soumis à prescription médicale :

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin.

- Consultez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Adressez-vous à votre pharmacien si vous avez des questions ou des informations.

- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable.

- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après.

PPU 50.60 DH  
LOT N379 PER 05/22

30 comprimés enrobés

1. Que contient cette notice ?

2. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

3. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

4. Comment prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

5. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

6. Comment conserver PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

7. Informations supplémentaires.

#### 1. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

##### Classe pharmaco-thérapeutique :

Vitamines (A : Appareil digestif et métabolisme).

Code ATC : (Vit B1 : A11DA01), (Vit B6 : A11HA02), (Vit B12 : B03BA01).

##### Indications thérapeutiques :

Ce médicament est indiqué en cas de :

- Propriété et traitement des états de carence nutritionnelle en vitamines du groupe B en association avec d'autres vitamines de ce groupe, notamment des carences induites par l'alcoolisme chronique

- Traitement des algies à composante neurologique et neuromusculaire.

- Athénie.

#### 2. QUELS SONT LES INFORMATIONS A CONNAIRE AVANT DE PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

##### Contre-indications :

Ne prenez jamais PRINCI-B FORT, comprimé enrobé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'un des constituants du comprimé.

- En association avec la Lévodopa.

##### Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Ce médicament ne doit pas être utilisé de façon prolongée.

Ne pas associer la pyridoxine (Vitamine B6) à la lévodopa sauf si celle-ci est associée à un inhibiteur de la dopa décarboxylase.

EN CAS DE DOUCE, NE PAS HESITER A DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

##### Interactions avec d'autres médicaments :

Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Ce médicament est contre-indiqué en association avec la lévodopa.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

##### Interactions avec les aliments et les boissons :

Sans objet.

##### Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives :

Sans objet.

##### Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

###### Grossesse :

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous êtes enceinte ou vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

###### Allaitement :

En cas d'allaitement, éviter de prendre ce médicament.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSEUR OU DE L'ALLAITEMENT DE DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MEDICAMENT.

##### Sportifs :

Sans objet.

##### Effets sur l'aptitude de conduire un véhicule ou à utiliser des machines :

Sans objet.

##### Exécutifs à effets notoires :

Ce médicament contient le glycérol et laque de coccine.

#### 3. COMMENT PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Instruction pour un bon usage

##### Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

##### Posologie :

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé 2 ou 3 fois par jour.

##### Mode et voie d'administration :

Voie orale

Les comprimés sont à avaler sans croquer au début ou au milieu des repas avec un peu d'eau.

##### Durée du traitement :

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

##### Symptômes et conduite à tenir en cas de surdosage :

Prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Si vous avez utilisé ou pris plus de PRINCI-B Fort, prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Un excès de l'association de vitamine B8 dans le corps n'est, en principe, pas connu. A signaler toutefois, que lors de l'utilisation de doses beaucoup trop fortes (c'est-à-dire, dépassant beaucoup les quantités recommandées), la vitamine B6 peut provoquer une atteinte des nerfs périphériques, du foie ou une éruption sur la peau.

Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

##### Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de serrage :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, PRINCI-B FORT, comprimé enrobé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ces effets indésirables sont liés à la vitamine B6, ils sont caractérisés par des manifestations neurologiques exceptionnelles et réversibles à l'arrêt du traitement suite à des fortes doses et/ou en cours prolongés.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

#### 5. COMMENT CONSERVER PRINCI-B FORT, COMPRIME ENROBE ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte (La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois mentionné).

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

« Ne jetez aucun médicament au tout à l'égoût ni avec les ordures ménagères ».

Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

#### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

##### Que contient PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Thiamine mononitrate (Vitamine B1) ..... 250,00 mg

Pyridoxine chlorhydrate (Vitamine B6) ..... 250,00 mg

Cyanocobalamine (Vitamine B12) ..... 1,00 mg

##### Composition qualitative et quantitative :

Povidone K90, Aerosil 200, Cellulose microcristalline, Stéarate de Magnésium, Hypromellose, Laque coccine (20%), Glycerol, Dioxyde de titane.

Nom et adresse de l'EPI titulaire de l'AMM au Maroc :

Laboratoires SYNTHEMEDIC.

20-22, Rue Zoubir Ibnou Al Aquam, Roches noires, 20300 Casablanca, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : 12/2017.

Conditions de prescription et de délivrance :

Médicament délivré sans ordonnance.

# PRINCI-B FORT®

## Vit B1 , Vit B6 , Vit B12

### Boîte de 30 comprimés enrobés

#### Pour les médicaments non soumis à prescription médicale :

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin.

- Consultez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Adressez-vous à votre pharmacien si vous avez des questions ou des informations.

- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable.

- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après.

PPU 50.60 DH  
LOT N379 PER 05/22

30 comprimés enrobés

1. Que contient cette notice ?

2. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

3. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

4. Comment prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

5. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

6. Comment conserver PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

7. Informations supplémentaires.

#### 1. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

##### Classe pharmaco-thérapeutique :

Vitamines (A : Appareil digestif et métabolisme).

Code ATC : (Vit B1 : A11DA01), (Vit B6 : A11HA02), (Vit B12 : B03BA01).

##### Indications thérapeutiques :

Ce médicament est indiqué en cas de :

- Propriété et traitement des états de carence nutritionnelle en vitamines du groupe B en association avec d'autres vitamines de ce groupe, notamment des carences induites par l'alcoolisme chronique

- Traitement des algies à composante neurologique et neuromusculaire.

- Athénie.

#### 2. QUELS SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

##### Contre-indications :

Ne prenez jamais PRINCI-B FORT, comprimé enrobé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'un des constituants du comprimé.

- En association avec la Lévodopa.

##### Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Ce médicament ne doit pas être utilisé de façon prolongée.

Ne pas associer la pyridoxine (Vitamine B6) à la lévodopa sauf si celle-ci est associée à un inhibiteur de la dopa décarboxylase.

EN CAS DE DOUCE, NE PAS HESITER A DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

##### Interactions avec d'autres médicaments :

Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Ce médicament est contre-indiqué en association avec la lévodopa.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

##### Interactions avec les aliments et les boissons :

Sans objet.

##### Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives :

Sans objet.

##### Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

###### Grossesse :

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous êtes enceinte ou vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

###### Allaitement :

En cas d'allaitement, éviter de prendre ce médicament.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MEDICAMENT.

##### Sportifs :

Sans objet.

##### Effets sur l'aptitude de conduire un véhicule ou à utiliser des machines :

Sans objet.

##### Exécutifs à effets notoires :

Ce médicament contient le glycérol et laque de coccine.

#### 3. COMMENT PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Instruction pour un bon usage

##### Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

##### Posologie :

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé 2 ou 3 fois par jour.

##### Mode et voie d'administration :

Voie orale

Les comprimés sont à avaler sans croquer au début ou au milieu des repas avec un peu d'eau.

##### Durée du traitement :

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

##### Symptômes et conduite à tenir en cas de surdosage :

Prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Si vous avez utilisé ou pris plus de PRINCI-B Fort, prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Un excès de l'association de vitamine B8 dans le corps n'est, en principe, pas connu. A signaler toutefois, que lors de l'utilisation de doses beaucoup trop fortes (c'est-à-dire, dépassant beaucoup les quantités recommandées), la vitamine B6 peut provoquer une atteinte des nerfs périphériques, du foie ou une éruption sur la peau.

##### Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

##### Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de sevrage :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, PRINCI-B FORT, comprimé enrobé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ces effets indésirables sont liés à la vitamine B6, ils sont caractérisés par des manifestations neurologiques exceptionnelles et réversibles à l'arrêt du traitement suite à des fortes doses et/ou en cours prolongés.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

#### 5. COMMENT CONSERVER PRINCI-B FORT, COMPRIME ENROBE ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte (La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois mentionné).

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

« Ne jetez aucun médicament au tout à l'égoût ni avec les ordures ménagères ».

Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

#### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

##### Que contient PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Thiamine mononitrate (Vitamine B1) ..... 250,00 mg

Pyridoxine chlorhydrate (Vitamine B6) ..... 250,00 mg

Cyanocobalamine (Vitamine B12) ..... 1,00 mg

##### Composition qualitative et quantitative :

Povidone K90, Aerosil 200, Cellulose microcristalline, Stéarate de Magnésium, Hypromellose, Laque coccine (20%), Glycerol, Dioxyde de titane.

Nom et adresse de l'EPI titulaire de l'AMM au Maroc :

Laboratoires SYNTHEMEDIC.

20-22, Rue Zoubir Ibnou Al Aquam, Roches noires, 2030 Casablanca, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : 12/2017.

Conditions de prescription et de délivrance :

Médicament délivré sans ordonnance.

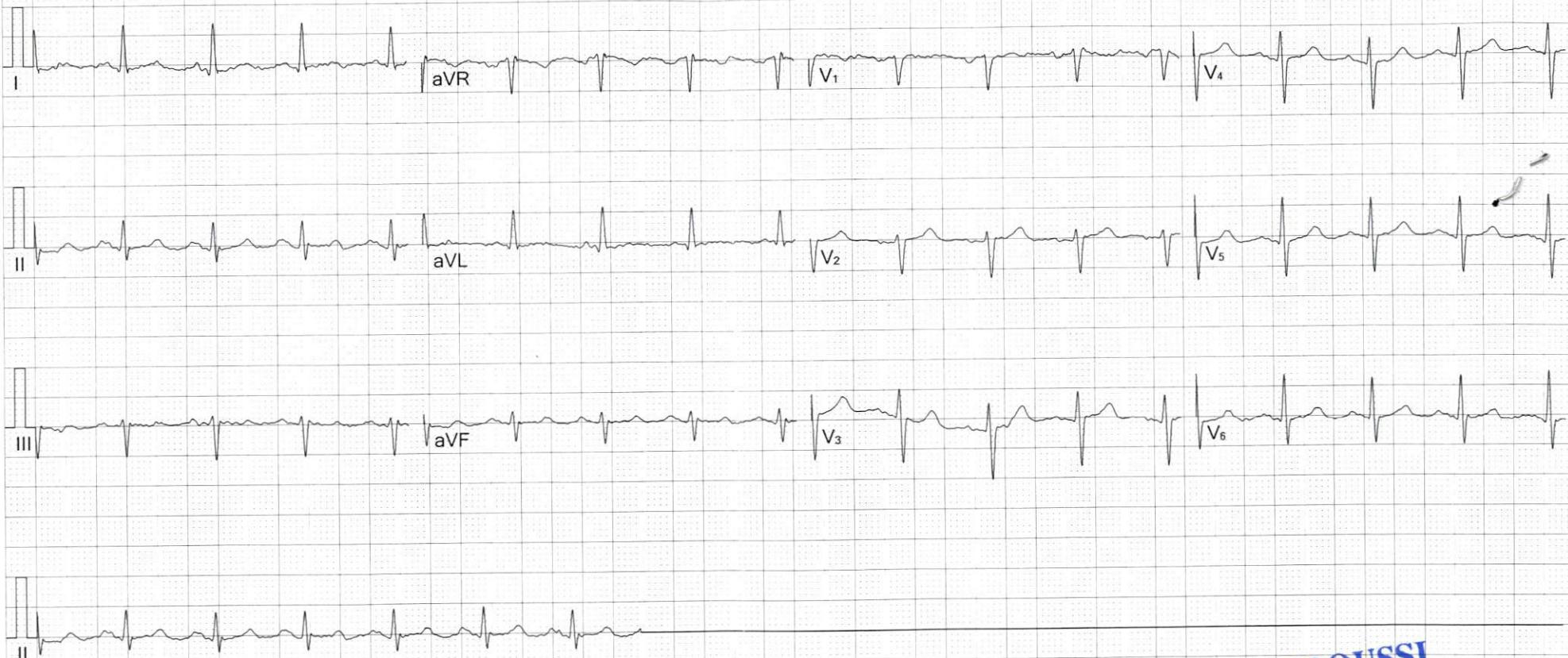
# ECG

Dr LAHROUSSI Mohamed

Bd CHOUHADAA Bloc 9 Rue 8 N°2 HM CASA - Tél :0522 62 57 57 - Fax :0522 63 58 58

NOM:BERRI Fatima ID : Genre :Femme Age :79 DOB :01-01-1940 Date of Test :03-10-2019 13:29  
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr LAHROUSSI Mohamed

10mm/mV 25mm/s



Fréquence : 1000 Hz Intervalle PR : 147 ms  
Durée Echantillon 4 s Intervalle QT : 321 ms  
FC : 101 bpm Intervalle QTc 416 ms  
Durée P : 99 ms Axe P : 48.6°  
Durée QRS : 78 ms Axe QRS : -2.9°  
Durée T : 213 ms Axe T : 55.8°

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

*Dr. Mohamed LAHROUSSI  
Suggestion  
CARDIOCLINIQUE  
Bd. Chouhadaa (ex. Avenue Hassan II), Bloc 9  
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57*

*INPE:091090670*

Signature Médecin: